

Qu'à l'appel des motions, le premier ministre précise sa position au sujet du déménagement de la ligne du CP et dise combien d'argent sera affecté à ce projet plutôt qu'à la construction du passage surélevé Sherbrooke-McGregor?

**M. l'Orateur:** Pour mettre une motion de ce genre en délibération, il faut le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES AFFAIRES URBAINES

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT SUR LES DÉDUCTIONS FISCALES AU TITRE DE LA PROPRIÉTÉ ET DES HYPOTHÈQUES—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Dean Whiteway (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement. Pareil à l'espion venu du froid, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines présente aux Canadiens une version trafiquée de la politique de notre parti sur les déductions d'impôt au titre de l'hypothèque et des biens fonciers. Je propose donc, appuyé par le député d'Ottawa-Carleton (M<sup>me</sup> Pigott):

● (1415)

Que le ministre fasse à la première occasion une déclaration à l'appel des motions pour expliquer en quoi la politique de son gouvernement en faveur d'un crédit d'impôt au titre du logement procurera au pays la même mesure d'avantage économique qu'une proposition de crédit d'impôt au titre des paiements hypothécaires et des impôts fonciers.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La parole est au député d'Eglinton (M. Parker).

\* \* \*

### LE MULTICULTURALISME

LA PARTICIPATION DE B'NAI BRITH AU FESTIVAL MULTICULTUREL DE TORONTO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Rob Parker (Eglinton):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole à propos d'une affaire urgente et de pressante nécessité. Étant donné que Caravan, le festival multiculturel de Toronto, a refusé à B'Nai Brith la permission d'y participer et d'y monter un kiosque sur Jérusalem, en cédant à de fortes pressions de la part d'organismes arabes et palestiniens, et étant donné que la Chambre s'oppose à ce qu'on cède à de telles pressions, je propose, appuyé par le député de Central Nova (M. MacKay):

Que la Chambre exige de Caravan qu'il renverse sa décision bien intentionnée mais raciste de refuser la participation de B'Nai Brith qui voulait parrainer un kiosque sur Jérusalem.

**M. l'Orateur:** On ne peut présenter une telle motion qu'avec le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

### Questions orales

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

**M. l'Orateur:** Avant de passer à la période des questions orales, je demanderais aux députés de bien vouloir se joindre à moi pour saluer la présence à la tribune d'un visiteur très distingué, soit M. le comte Otto Lambsdorff, ministre des Affaires économiques de la République fédérale d'Allemagne.

**Des voix:** Bravo!

### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PRÉVISIONS DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'INFLATION

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, ma première question s'adresse au premier ministre qui a sans doute remarqué que les chiffres publiés aujourd'hui par Statistique Canada révèlent un taux d'inflation de 8.9 p. 100.

Lorsqu'il annonçait son programme de contrôle des prix et des salaires et son programme de lutte contre l'inflation en octobre 1975, le premier ministre disait que le taux d'inflation serait de 4 p. 100 en octobre de l'an dernier. Pourrait-il dire à la Chambre ce qui n'a pas marché puisqu'en 1976, 1977 et 1978, le taux d'inflation aux États-Unis s'est constamment maintenu à un niveau inférieur au nôtre et que chacun des principaux pays de l'OCDE, notamment la Grande-Bretagne, l'Italie et la France ont réussi à réduire leur taux d'inflation de façon régulière tandis que le nôtre n'a cessé d'augmenter? Que s'est-il passé exactement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, cela m'étonne vraiment que le député pose cette question, lui qui a passé la plus grande partie de la semaine dernière à dire au gouvernement et aux Canadiens que la chute de notre dollar a contribué directement à la montée en flèche du taux d'inflation. Il a lui-même fourni la réponse à sa question. Je crois que le député, s'il tient à se renseigner, aurait avantage à relire les questions qu'il a posées la semaine dernière. Il nous a dit alors dans quelle mesure la chute du dollar s'était répercutée sur le taux d'inflation, et il disait vrai.

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse encore au premier ministre qui, jeudi dernier et de nouveau aujourd'hui, a admis, en réponse à ma question, les incidences de la chute de notre devise sur le taux d'inflation dans notre pays. Il a admis que la chute du dollar avait pour effet, entre autres, de faire monter le coût de la vie au Canada.

Le gouvernement rectifiera-t-il maintenant sa politique fiscale qui provoque la chute de notre dollar et, partant, fait grimper l'indice des prix à la consommation? Bref, il ne suffit pas de dire à la Chambre: «Si le taux d'inflation augmente, nous n'y sommes pour rien, car cela dépend de la chute du dollar.» Qu'entend-il faire pour freiner la chute de notre dollar?